

poids aux yeux de la noble cour qui doit le juger (1). »

L'Adresse proposée par de Laprade fut signée par tous ; et l'habile défenseur de Chantelauze, devenu depuis lors l'un des vôtres, (2) puisa peut-être dans cette démarche, un appui une force nouvelle.

Là ne s'est pas arrêté notre collègue ; courtisan de l'infortune, toutes les années, il s'imposait un pénible pèlerinage au fort de Ham dont son amitié persévérante ouvrait les portes. Durant de longues heures, il venait adoucir les angoisses, les souffrances physiques et morales du prisonnier d'état. Pour oublier le présent, ensemble ils remontaient vers le passé, ce temps si doux où tous deux, au début de la carrière, se préparaient par de fortes études à prendre rang dans le monde, où Richard plus avancé en âge, plus lettré, enseignait à son compagnon la littérature et la philosophie qui devaient être leur consolation dans le malheur (3).

(1) *Histoire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* par Dumas, déjà citée.

(2) M. Sauzet qui, dans le cours même de l'année 1831, fut nommé membre titulaire de l'Académie de Lyon, dont, pour la troisième fois, il est aujourd'hui président.

(3) Un de ces voyages au fort de Ham, s'accomplit dans des circonstances qui demandent à être rapportées : le choléra-morbus sévissait sur une grande partie de la France ; notre ville était menacée de ce fléau. Des mesures sanitaires étaient prises à l'avance, des commissions étaient formées, lorsque Richard apprend que de Chantelauze très-gravement malade réclame sa présence et ses soins. Pour la première fois, il hésite : son devoir le retient au milieu de ses compatriotes, il craint d'être absent à l'heure du danger, d'abandonner un poste où il peut être utile : ce n'est qu'après un combat, une lutte intérieure cruelle pour lui, que le sentiment de l'amitié l'emporte, qu'il se résigne à partir. Il ne fallut rien moins que l'affection dévouée qu'il portait à la souffrance et au malheur pour le décider à ce sacrifice.